



Comité technique ministériel du 10 juillet 2014

Récapitulatif des questions posées

Questions de la CGT

- Point sur les enquêtrices et enquêteurs de l'Insee suite du Comité technique de réseau du 3 juillet 2014.
- Information sur le suivi ministériel du dispositif de mise en place des référendums d'initiative partagée (demande faite par le ministère de l'Intérieur de transmission de données individuelles issues des répertoires gérés par l'Insee).
- Point sur l'application de la loi Sauvadet aux ministères (ex : dispositif de subrogation défaillant, absence de corps d'accueil pour agents Berkani,...).
- Point sur le rattrapage des rémunérations dans les ZUS (suite de la lettre envoyée à M. Huwart par la CGT DGFIP).
- Informations sur le reclassement B en A (accord Jacob).
- Demande de vote à l'urne des directions DAJ (Direction des affaires juridiques), l'ONP (Opérateur national de paye), et d'une partie de la DGCIS (Direction générale de la compétitivité de l'industrie et des services) sur le site de Chevaleret.
- Situation des techniciens supérieurs de l'Économie et de l'Industrie (TSEI) en position de mise à disposition (MAD) depuis l'opération « VT 2005 », point sur leur déroulement de carrière.
- Disparition programmée de l'Adetef (Agence pour la coopération technique internationale des ministères économiques et financiers) et avenir des personnels.
- Missions Ubifrance (Agence française pour le développement international des entreprises) suite à la fusion.

Question de la CFDT

Question concernant les ZUS : alors que l'administration est en retard pour la mise en œuvre du dispositif réglementaire, les agents qui pourraient en bénéficier se voient opposer la prescription quadriennale.

